

**OLIVER**  
MACHINE A ECRIRE  
de grande puissance  
à barres, à caractères  
DOUBLES

Les meilleurs prix.  
A. CLAUDE  
Agent général direct pour  
le Nord, LILLE  
84, RUE NATIONALE, 84

**Journal de Lille**

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes. 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 42.00.  
France et Belgique. 3 mois, 13.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 43.00.  
Unies postales. 3 mois, 14.00; 6 mois, 24.00; 1 an, 44.00.

REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1006. Inter. 1109.  
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 57.  
Chèques postaux 57 Lille

IL N'EST PLUS PERMIS  
d'écrire à la main  
peuque A. CLAUDE

84, RUE NATIONALE, 84  
LILLE

livre des machinistes à écrire  
d'occasion - presque neuves - à des conditions  
méconnues jusqu'ici.  
(Lui en demander la liste)

**LA VIE ECONOMIQUE & SOCIALE  
A L'ETRANGER**

**L'organisation  
et le développement  
des Contrats collectifs  
en Allemagne**

En matière de contrat de travail, on peut distinguer le contrat individuel, conclu entre un patron et un seul ouvrier, et le contrat collectif dans lequel un groupe de travailleurs, plus ou moins nombreux, traite avec un ou plusieurs employeurs.

Aujourd'hui, les contrats collectifs ont tendance à se multiplier et cela se conçoit sans peine, en raison des avantages que ceux-ci présentent pour l'ensemble des intéressés. Il y a déjà plusieurs années qu'un disciple de Le Play, M. Albert Gogot, écrivait : « Sans se laisser aller à des déclamations trop faciles ou à des exagérations manifestes, on ne peut nier que, dans les conditions de l'industrie moderne, les travailleurs manuels isolés se trouvent placés, vis-à-vis des employeurs, dans un état d'infériorité. Indépendamment de la supériorité qu'assurent à l'employeur sa situation sociale, les capitaux dont il dispose, sa culture intellectuelle, il faut reconnaître que si le patron n'a pas moins besoin de l'ouvrier que l'ouvrier de son patron, il existe, du moins, entre eux, cette différence reconnue par Adam Smith, que le besoin de l'employeur est moins pressant que celui de l'ouvrier. C'en est assez pour que le système de l'accord individuel à l'individu, exclusif de toute entente entre les travailleurs qu'a consacré le législateur de 1791 ait cessé, dans bien des cas, de répondre aux exigences de la grande industrie. Aussi voyons-nous les contrats collectifs augmenter, de plus en plus, en nombre et en importance.

Le fait est particulièrement frappant en Allemagne où, d'après les plus récentes statistiques, on comptait, à la fin de l'année 1919, un chiffre total de 11.009 conventions collectives, se répartissant en 5.786 conventions isolées visant 990.000 personnes; 2.563 conventions locales concernant 716.000 personnes; 2.010 conventions régionales, s'adressant à 3.810.000 personnes; enfin, 50 conventions nationales, groupant 460.000 personnes. En somme, en 1919, il y avait 5.905.000 individus qui se trouvaient au bénéfice d'un contrat collectif, tandis qu'en 1912 leur nombre atteignait à peine 1.500.000 — le quart à peine!

L'influence heureuse exercée par les contrats collectifs sur les relations entre ouvriers et patrons est démontrée par le fait qu'elles tendent fréquemment à supprimer grèves et lock-out. Ainsi, en Allemagne, la plupart des contrats actuels ont été conclus sans qu'il y ait eu, au préalable, cessation de travail; sur un total de 11.009 accords, 10.436 — c'est-à-dire 94,8 pour cent — étaient le résultat d'une négociation amiable, non précédée de grève ou de lock-out. Ces accords, ainsi conclus, s'appliquaient à 5.773.000 ouvriers, c'est-à-dire à 96,1 pour cent du total des individus visés par l'ensemble des contrats collectifs allemands.

Les clauses des conventions collectives sont nombreuses et variées. Elles ont trait, non seulement aux salaires et à la durée du travail, mais encore à beaucoup d'autres questions relatives aux conditions de travail, et qui sont souvent l'objet de dispositions spéciales.

En général, les clauses relatives à la durée du travail ne se bornent pas à déterminer la longueur de la journée ou de la semaine de travail, mais elles fixent aussi un tarif spécial pour la rémunération des heures supplémentaires et limitent fréquemment le nombre de celles-ci.

Les tarifs convenus pour la rémunération du travail varient souvent. Quand il paraît nécessaire de modifier les salaires, on arrive à la solution, soit par des négociations entre les parties intéressées, soit par la voie de la conciliation et de l'arbitrage. On ne se montre guère partisan du système de l'échelle mobile ou des autres méthodes qui permettent de faire varier automatiquement les taux des salaires.

Il est un point particulièrement délicat dans l'organisation des contrats collectifs et surtout dans leur développement : il ne saurait s'agir d'établir et de conclure un accord définitif qui tienne compte des intérêts et des droits des deux parties en présence, il faut encore s'assurer, autant que faire se peut, que ces deux parties respecteront l'engagement mutuel pris par elles.

En Allemagne, la loi est intervenue en pareille matière. Les ordonnances des 23 décembre 1913 et 31 mai 1920 déterminent la portée légale des contrats collectifs, ainsi que les cas dans lesquels on peut invoquer l'aide de la loi pour assurer l'exécution de conventions librement acceptées; par exemple, aucun contrat individuel n'est valide lorsqu'il est contraire au contrat collectif liant les parties en présence, à moins que la divergence n'ait été explicitement prévue par le contrat collectif et qu'elle soit à l'avantage du salarié.

Ces dispositions tendent, on le voit, à placer les conventions collectives au-dessus des autres contrats et à leur confier, en quelque sorte, le caractère d'une loi industrielle n'admettant aucune exception individuelle. A plus forte raison, ceci est-il vrai lorsqu'une convention est imposée, à titre absolument obligatoire, à tous les établissements d'une industrie ou d'une région. Or, une décision de cette nature peut être prise par le Ministère du Travail, à la demande des deux parties ou de l'une seulement d'entre elles. On laisse un certain temps aux intéressés pour présenter leurs objections,

mais, une fois les délais écoulés, le ministre se prononce définitivement.

Il semble bien qu'en Allemagne, on se félicite généralement de la conclusion de plus en plus fréquente des contrats collectifs qui assurent à l'industrie un peu de cette stabilité sans laquelle il est impossible aux chefs d'entreprise de calculer par avance leurs prix de revient et de prendre des engagements à échéance plus ou moins éloignée.

Il serait inexact de prétendre que les conventions collectives aboutissent forcément à niveler les conditions de travail et à empêcher le très bon ouvrier de gagner un salaire élevé. On ne saurait oublier, en effet, que les tarifs convenus visent seulement les salaires minimaux, mais qu'un employeur peut toujours payer plus cher un collaborateur dont il apprécie les services.

En somme, l'expérience de ces temps derniers a montré — en Allemagne comme dans les autres pays industriels — que les contrats collectifs présentent de réels avantages, tant au point de vue des employeurs qu'à celui des ouvriers. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'ils soient sans défauts.

En somme, l'expérience de ces temps derniers a montré — en Allemagne comme dans les autres pays industriels — que les contrats collectifs présentent de réels avantages, tant au point de vue des employeurs qu'à celui des ouvriers. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'ils soient sans défauts.

Max TURMANN,  
Professeur à l'Université de Fribourg.

**CONSEIL DE CABINET**

Paris, 2 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, en Conseil de Cabinet, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le président du Conseil a donné connaissance à ses collègues des derniers télégrammes reçus de la délégation française à Gênes. Le Conseil a arrêté, d'autre part, les dispositions en vue des obsèques de M. Paul Deschanel, auxquelles le gouvernement assistera en corps.

M. Barthou ayant quitté Gênes à 11 h. et devant arriver mercredi à 11 h., à Paris, le Conseil de Cabinet se réunira dans l'après-midi, à 14 heures.

**LE VOYAGE PRESIDENTIEL**

M. MILLERAND A KAIROUAN ET A SOUSSE

Kairouan, 2 avril. — M. Millerand et les ministres sont arrivés à Kairouan à 8 h. 30 par un plume battante, après avoir visité le quartier européen et le quartier indigène, le cortège est reparti pour Soussa, à 10 heures.

Un peu avant Soussa, à la porte de la ville, le Président s'arrête à la kasba qui sert de caserne au 4<sup>e</sup> tirailleurs algériens.

M. Millerand se dirige ensuite vers l'Hotel de Ville. Devant la Mairie, le Président est salué par M. Gallini, sénateur de la Corse et maire de Soussa.

M. Millerand remet diverses décorations, notamment la croix de commandeur de la Légion d'honneur au colonel Wildermuth, commandant militaire de la ville.

La colonne française et européenne groupée acclame chaleureusement M. Millerand.

Un déjeuner est offert au Président par la municipalité dans les salons de l'Hotel de Ville.

Au moment des toasts, M. Gallini et M. Millerand échangent quelques cordiales paroles et à 14 h. 15, le Président prend le train pour Tunis, au milieu des acclamations des habitants.

**UNE VENDETTA EN CORSE**

DEUX MORTS ET TROIS BLESSES

Sartène, 2 mai. — Au cours d'une rixe à Olivese, canton de Sartène, entre les familles Paoletti et Sarti, il y a eu deux morts et trois blessés.

Les auteurs de drame, Joseph Sarti et Dominique Paoletti ont pris le maquis.

**LA POLITIQUE**

**Les élections cantonales**

Nous sommes en période électorale. Dans quelques jours, on votera pour les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement. Il ne semble pas, jusqu'à présent, que le scrutin du 14 mai provoque une très grande animation politique. Visiblement la Conférence de Gênes fait tort aux conférences de quartier, et l'opinion publique ne paraît pas vouloir détourner son attention de la Babel italienne pour s'accorder à la présente manifestation du suffrage universel l'intérêt qu'elle mérite.

L'opinion publique est dans l'erreur. Sans doute, elle a raison de suivre avec soin les débats internationaux, et nous comprenons très bien que la reconstruction de l'Europe ne la laisse pas indifférente. Mais la politique intérieure de la France a sa grande importance et ce serait commettre une faute grossière que d'en abandonner la direction aux hasards d'élections mal préparées et, par conséquent, nul faites.

Se désintéresser des élections cantonales, c'est oublier que ces consultations préparent les élections sénatoriales, puisque les élus des assemblées départementales et d'arrondissement sont de droit délégués sénatoriaux. Or, si le Sénat n'a pas sur le marche général des affaires publiques l'influence agissante de la Chambre, il faut reconnaître cependant que l'action de celle-ci peut être contrecarrée, annihilée par la volonté de la Haute-Assemblée.

Il importe donc, dans l'intérêt supérieur de l'ordre et de la paix intérieure que l'on n'attende pas les tractations de la dernière heure pour assurer l'entrée au Luxembourg d'une représentation conforme aux besoins politiques du pays. Il faut que les élections cantonales et municipales prennent ce caractère.

Mais si nous descendons sur le terrain régional, nous voyons que le scrutin prochain, en dehors de l'indication qu'il donnera au point de vue des idées et de l'organisation des partis présentera un intérêt de premier ordre. Il suffit de constater le rôle joué par les divers partis dans nos assemblées départementales ou d'arrondissement, pour souhaiter, avec tous les républicains, de voir triompher le 14 mai une politique d'union et de concorde.

Maurice Aubert.

**LA CONFERENCE**

**M. Barthou a quitté Gênes**

AVANT SON DEPART, IL S'EST ENTRETENU AVEC M. LLOYD GEORGE

**LE REJET DE LA PROPOSITION DE M. JASPAR**

Paris, 2 mai. — M. Barthou sera à Paris mercredi matin.

Ce départ indique que l'on a fini par se mettre d'accord sur le texte des conditions à imposer aux Russes. Ce texte, après quelques retouches, sera définitivement approuvé, cet après-midi, et transmis immédiatement aux délégués bolchevistes. Le memorandum auquel on s'est arrêté est le résultat d'un compromis; c'est dire



M. BARTHOU

qu'il ne satisfait tout à fait personne. Il s'est, d'ailleurs, heurté, on le sait, à une protestation de la délégation belge qui a refusé d'en accepter les termes.

**M. Barthou quitte Gênes**

Gênes, 2 mai. — M. Louis Barthou, chef de la délégation française à la Conférence de Gênes, a quitté cette ville ce matin, à 11 h. 15, se rendant à Paris, afin de conférer avec le gouvernement.

M. Barthou, qui est accompagné au cours de son voyage par M. Lamirault, chef de son Cabinet, a été salué à son départ par tous les membres de la délégation française. Il se pourrait, si la réponse de la délégation russe au memorandum qui sera remis incessamment n'était pas attendue avant lundi, que M. Barthou ne revint pas à Gênes avant dimanche ou même lundi matin.

**Un entretien entre MM. Barthou et Lloyd George à la villa Albertis**

Gênes, 2 mai. — Une heure avant son départ pour Paris, M. Barthou a eu un entretien avec M. Lloyd George à la villa Albertis.

Le chef de la délégation française avait exprimé le désir de saluer le chef de la délégation britannique avant son départ et de lui dire de vive voix son prochain au revoir. M. Lloyd George, de son côté, avait manifesté à M. Barthou son désir d'entretenir une dernière fois avec lui au sujet des questions qui vont faire l'objet des délibérations du gouvernement français pendant cette semaine.

Cet entretien a eu lieu, dit l'Agence Havas, dans une atmosphère entièrement cordiale, à la villa Albertis. L'Agence Havas poursuit :

Dans les milieux britanniques qui passent pour réfléchir plus exactement la pensée du Premier britannique, on croit savoir que M. Lloyd George n'aura pas manqué d'entretenir M. Barthou, des sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur.

**LA QUESTION DU CONSEIL SUPREME**

Au premier rang des préoccupations de M. Lloyd George, figure la convocation, aussi prochaine que possible, dans une ville de la côte méditerranéenne, d'un Conseil des puissances alliées signataires du traité de Versailles.

Le Premier britannique attache le plus grand prix à ce que ce Conseil adopte une attitude commune, en vue de l'échéance du 31 mai. Il insiste sur sa volonté de faire respecter par l'Allemagne le traité de Versailles.

Enfin, il ne cesse de répéter qu'il serait très heureux, si M. Poincaré voulait bien prendre part, en personne, aux délibérations de ce Conseil interallié.

**FRONTIERES ORIENTALES**

Un autre sujet, qui paraît préoccuper M. Lloyd George, serait le statut définitif de la Galicie orientale et la fixation de ses frontières. Plusieurs fois, depuis le début de la conférence de Gênes, le Premier britannique a laissé paraître l'impétuosité que lui cause l'état provisoire de certaines frontières orientales. On croit qu'il entrerait dans les intentions de M. Lloyd George de proposer que la Société des Nations soit in-

**UN ECHO DU 1<sup>er</sup> MAI A PARIS**

Les condamnations pour outrages aux agents

Paris, 2 mai. — Cet après-midi comparait devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, Emile-Pierre Mas, receveur de tramway, arrêté au cours d'une manifestation le 1<sup>er</sup> mai pour outrages aux agents.

Il a été condamné à 8 jours de prison sans sursis et 16 fr. d'amende.

Marcel-Paul Labbe, broquier, a été condamné à 15 jours de prison avec sursis, 25 fr. d'amende.

Jules Guennebaud, réformé de guerre 1900-04, croix de guerre; 1 mois de prison sans sursis.

Il a été également inculpé d'outrages aux agents et de manifestations. Tous ont exprimé à l'audience des regrets.

**Lettre de Bruxelles**

**ENCORE LA MORT DE M. DESCHANEL. — QUELQUES SOUVENIRS. — LES EXILÉS DU COUP D'ETAT DE 1851. — LEUR ACTION SUR LES BELLES LETTRES EN BELGIQUE. — VAN HASSELT ET DE COSTER. — DESCHANEL ET LE REGIONALISME.**

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 2 mai 1922.

L'émotion causée par la mort de M. Paul Deschanel, ce grand ami de la Belgique, ressuscite une foule de souvenirs, aussi bien sur lui que sur son père, M. Emile Deschanel. Dans les milieux littéraires, on rappelle la part considérable prise par ce dernier, dans le réveil du culte des belles-lettres en Belgique. Au milieu du siècle dernier, les préoccupations étant ailleurs, la littérature était méconnue, ignorée chez nous. On la considérait comme affaire étrangère, donc négligeable. Il fallut l'arrivée à Bruxelles, en 1851, des exilés du coup d'Etat, Victor Hugo, Emile Deschanel, Arago, Challemeil-Lacour, David d'Angers, notamment pour réveiller la flamme artistique qui courait dans l'âme belge. Choqués par nos bourgeois, ces exilés leur firent comprendre que l'on pouvait mettre autre chose, dans la vie, que des principes économiques ou pantagruéliques. Bien vivre, bien manger, bien boire, faire du bon et du grand commerce, brasser de solides affaires, amasser des fortunes et faire de la politique de clocher, avaient leur charme sans doute, mais sans rien abandonner de ce programme, on pouvait y mettre une fleur d'esthétique qui un décapitait la valeur. Bruxelles comprit vite ce langage des intellectuels parisiens hospitalisés par lui, et grâce à eux, il apprit à connaître, à admirer, à aimer les lettres et les arts avec plus de zèle et de passion qu'il n'en avait apporté jusqu'à ce moment de l'esprit.

Emile Deschanel prit une large part à ce réveil. Il conférait volontiers, d'autant plus volontiers qu'il était plus riche de cœur, d'intelligence et d'imagination que d'argent. On l'applaudit à Bruxelles, à Gand, à Liège, à Anvers. Lettré aussi savant que fin, il lui fallait son public aux beautés de la littérature universelle. Il découvrit les premières gloires littéraires de la Belgique. Ce fut lui qui fit sortir de l'ombre, ce bon poète André Van Hasselt et surtout ce génial conteur Charles De Coster, l'immortel auteur de « La Légende d'Ysengrins » qui est resté et restera toujours l'un des beaux monuments de la littérature belge d'aujourd'hui si florissante.

De Coster n'aurait pas encore écrit ce chef-d'œuvre quand Emile Deschanel, préfaciant ses « Légendes flamandes », trois quarts de siècle avant les régionalistes d'aujourd'hui, écrivait dans cette préface, se programmant que les auteurs et les œuvres devaient consacrer :

« L'âme du poète n'a vraiment chaud qu'au foyer paternel; elle n'est traitant à l'étranger que par un acte de violence. Au milieu des amis et des ennemis accoutumés, et sous un ciel dont elle connaît la rigueur et les caresses ».

Comprenez-vous pourquoi le nom de Deschanel est tant aimé en Belgique? Il est lié à l'essor du mouvement littéraire du jeune Belgique et nos écrivains modernes sont sortis, et qui donna au pays — sans que celui-ci, toutefois, le comprenne complètement aujourd'hui — la fleur exquise, délicate, intellectuelle, sans laquelle toute existence est incomplète. — S...

**Le rejet de la proposition de M. Jaspar**

Bruxelles, 2 mai. — L'incident qui s'est produit à Gênes, à la sous-commission des affaires russes, à la suite du rejet de la proposition de M. Jaspar concernant les biens privés en Russie, a provoqué une grosse émotion à Bruxelles.

L'Agence Havas assure qu'un Conseil de Cabinet s'est aussitôt tenu au ministère des Finances, sous la présidence de M. Theunis et que les ministres ont été unanimes à approuver l'attitude prise par la délégation belge touchant la question des biens belges en Russie. « M. Jaspar, a déclaré M. Theunis, a reçu le mandat formel de repousser les propositions des Soviets ».

**Les Russes accepteront-ils ?**

Du côté britannique, on paraît convaincu que les Russes accepteraient l'ultimatum. M. Lloyd George et son entourage sont persuadés qu'il en sera de cet ultimatum comme de ceux qui, depuis la guerre, furent, à plusieurs reprises, adressés aux Allemands.

On ne saurait nier que cette conviction est impressionnante. D'est-elle probable, qu'elle s'explique par l'intention de présenter aux Russes, au dernier moment, certains arguments efficaces. Le bruit court, par exemple, que le Premier anglais fera au besoin offrir aux Russes un prêt de 50 millions de livres sterling ou qu'il s'efforcera d'obtenir des Alliés la promesse conditionnelle de la reconnaissance « de jure ». Pour entraîner l'adhésion des Russes, il fera, à coup sûr, le maximum d'efforts.

Réussira-t-il, même si les Alliés devaient le suivre dans la question de la reconnaissance, c'est une autre question. A moins que l'appât d'une forte avance d'un gouvernement ne modifie, à cet égard, les sentiments de la France et de la Russie, les Alliés s'attendront à ce qu'il renoncera délibérément à l'accord général pour s'efforcer de ne négocier que des accords particuliers.

**Tchitcherine explique le sens de sa démarche auprès de M. Barthou**

Un correspondant d'un journal parisien a demandé à Tchitcherine quel était le sens exact de sa démarche auprès de M. Barthou. Voici la réponse de Tchitcherine :

Mes intentions sont lumineuses. Je ne veux pas que le fait de m'être vu par vous entendre les sur certaines conditions avec toutes les puissances aboutisse à créer des rapports définitifs presque hostiles entre la Russie soviétique et chacune des puissances en particulier. Il est entendu que nos conceptions sociales vous effraient, mais il y a des raisons qui justifient ces heures à cet égard et de ses collègues. Il faut s'attendre à ce qu'il renoncera délibérément à l'accord général pour s'efforcer de ne négocier que des accords particuliers.

**L'accord sur le pétrole serait signé**

Le correspondant de l'« Œuvre » à Gênes dit qu'il est en train d'affirmer que la délégation russe a signé avec les groupements pétroliers anglais, hollandais belges et allemands, et en particulier avec la Shell et la Royal Dutch, l'accord sur le pétrole.

Le gouvernement des Soviets accorderait à ces Sociétés le monopole de la production et de la vente des naphthes russes, tant en Russie qu'à l'étranger, et leur concéderait à bail les régions pétrolières de Bakou et de Goumly.

Les hommes d'affaires américains qui sont actuellement à Gênes, ne cachent pas le vif mécontentement que leur cause la conclusion de cet accord, qui enlève au groupe de la Standard Oil toute chance d'obtenir des concessions pétrolières en Russie.

**M. l'abbé Jules HIPPERT**

CURÉ DE LONGEVILLE (MEUSE)  
décédé de la Légion d'honneur

« Le Journal officiel » publie le décret suivant : Est nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Hippert Jules, curé de Longeville (Meuse), intéré par les Allemands, dès le début des hostilités et pendant toute la durée de la guerre à Heubertstein, puis à Heubertstein, au raison de ses sentiments ardemment français. A vu sa santé définitivement compromise par les souffrances qu'il a endurées au cours de sa captivité, a été un infatigable défenseur de l'idée française qui a largement contribué à entretenir vibrante sous la domination allemande.

**Le Kronprinz ne désespère pas de « rentrer » en Allemagne**

Londres, 2 mai. — Le « Times » publie un article relatant une entrevue accordée par l'ex-kronprinz à un journaliste américain. Le Kronprinz se demande pourquoi l'Amérique ne veut pas amener les Alliés à se retirer du territoire allemand. Il ajoute qu'il espère rentrer en Allemagne, mais non à la faveur d'un coup d'Etat.

En ce qui concerne les réparations, le Kronprinz dit qu'il est absolument impossible à l'Allemagne de donner ce qu'on exige d'elle et déclare en terminant : « Si nous avions eu un homme comme Clémenceau, nous aurions gagné la guerre! »

**Un tramway déraile en Espagne**

Quatre morts et trois blessés

Oviedo, 2 mai. — Un tramway a déraillé, il y a quatre morts et trois voyageurs grièvement blessés.

**LES VACANCES**

Les enfants reprennent maintenant le cours de leurs études, après avoir joui de quelques jours de vacances. Chose étonnante : beaucoup ne semblent pas en avoir profité. Ils sont aussi pâles après ce petit congé de quinze jours et n'ont pas meilleur appétit.

C'est qu'il ne suffit pas à un enfant d'être en vacances pour qu'il ait immédiatement de plus fraîches couleurs. Souvent, même après un petit séjour à la campagne ou à la mer, il n'y a aucun changement apparent dans son état général. On sait que le climat, le soleil réchauffe pas, que la température était instamment très mauvaise, que le voyage fut assez pénible, etc., bref, on incrimine tout, sauf les responsables.

Pourtant, ils existent, n'en doutez pas, et ce sont tout simplement les parents eux-mêmes, qui auront laissé leurs enfants faire de tout pendant les vacances, excepté la chose essentielle, se reposer. Ils en auraient pourtant bien eu besoin, après trois mois de surmenage scolaire.

Beaucoup de collègues, étudiants ou hommes faits, nous sommes tels que les fatigues que nous subissons s'additionnent sans se compenser. Débarassés de ses livres et évadé de sa classe, le jeune écolier s'amuse, il fait même un peu le feu suivant l'expression que les mameaux emploient avec une sorte de fierté et le sourire de l'indignance aux lèvres, il se distrait et oublie ses heures de pension, mais il mange aussi mal qu'avant, se promène aussi agité qu'autrefois, bouge-t-on à lui régler ces trois fonctions essentielles de sa jeune vie : le jeu, le sommeil, la nourriture? Bien rarement.

La vie au grand air est certainement une panacée merveilleuse contre presque toutes les maladies, et les vacances doivent se passer, autant que possible, au grand air. Encore faut-il savoir en profiter. Il faut s'assurer que l'enfant a un appareil respiratoire fonctionnant de façon saine et rythmée, et non à chose végétative comme c'est le cas neuf fois sur dix : par l'éducation ou la rééducation respiratoire, l'enfant peut quintupler sa résistance à la fatigue et par conséquent aborder dans les meilleures conditions possibles la redoutable étape de la croissance.

L'air est meilleur à la campagne ou à la mer qu'à la ville : c'est entendu. Mais il faut tout de même s'assurer que l'enfant a un appareil respiratoire fonctionnant de façon saine et rythmée, et non à chose végétative comme c'est le cas neuf fois sur dix : par l'éducation ou la rééducation respiratoire, l'enfant peut quintupler sa résistance à la fatigue et par conséquent aborder dans les meilleures conditions possibles la redoutable étape de la croissance.

L'air est meilleur à la campagne ou à la mer qu'à la ville : c'est entendu. Mais il faut tout de même s'assurer que l'enfant a un appareil respiratoire fonctionnant de façon saine et rythmée, et non à chose végétative comme c'est le cas neuf fois sur dix : par l'éducation ou la rééducation respiratoire, l'enfant peut quintupler sa résistance à la fatigue et par conséquent aborder dans les meilleures conditions possibles la redoutable étape de la croissance.

**DOCTEUR HENRI DIFFRE.**

**AU MAROC ESPAGNOL**

Les opérations sont suspendues

Le général Béranger télégraphie que le mauvais temps empêche non seulement la poursuite des opérations militaires, mais encore la poursuite des opérations de réapprovisionnement. Les troupes espagnoles sont immobilisées, tant les opérations sont impraticables, l'évacuation des blessés et le ravitaillement des positions conquises. Il déclare ignorer à quel moment les opérations reprendront.

**EN IRLANDE**

Un pas vers la paix

Dublin, 2 mai. — Cinq des commandants du contingent des troupes irlandaises du Sud, après avoir conféré avec les représentants des troupes de l'Etat libre, ont publié hier soir une déclaration recommandant l'acceptation de la situation nationale actuelle.

Cette déclaration est considérée comme un pas vers la paix et la réconciliation entre les deux camps opposés.

**LA GUERRE CIVILE EN CHINE**

LES COMBATS CONTINUENT

DEUX GENERAUX TUÉS

Pékin, 2 mai. — Les troupes du Chihli (Wu-Pei-Fu) ont refoulé les troupes de Moukden le long de la rivière Hun-Ho, dans la direction du pont de Marco-Polo. Mais, n'ayant pas pu atteindre le pont, elles sont revenues près de leur position primitive.

A l'ouest de Chang-Sin-Tien les troupes du Chihli sont entrées en contact avec les éléments de la 16<sup>e</sup> division des troupes de Moukden et leur ont infligé de lourdes pertes.

La lutte a repris à Chang-Sin-Tien. Les troupes du Chihli ont attaqué avec vigueur et ont tenté de tourner les deux flancs ennemis. Les pertes éprouvées par les troupes de Moukden ont été lourdes.

La gare de Chang-Sin-Tien est pleine de blessés.

Des centaines de blessés sont arrivés aussi à Fen-Tai.

On annonce aussi l'arrivée à Chien-Mon, aux portes de Pékin, de plusieurs wagons remplis de blessés.

On ne possède pas de détails sur les pertes subies par l'armée du Chihli.

Les combats se poursuivent le long de la rivière Hun-Ho.

Un général de l'armée du Chihli et un général des troupes de Moukden auraient été tués.